

# Vers une agence régionale de la biodiversité...

## Communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

Séminaire de préfiguration du 5 juillet 2017  
Atelier B

### I - Objectifs de l'atelier

Lors du séminaire du 31 janvier dernier, les acteurs présents ont fait émerger le besoin de faire connaître les actions positives et concrètes, reconnaître les comportements exemplaires, afficher les résultats obtenus, pour qu'il y ait une réelle prise de conscience sur le sujet de la biodiversité et une adhésion collective.

La feuille de route de l'ARB, définie suite au séminaire du 31 janvier dernier, identifie donc une thématique de travail relative à la communication, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne, visant à élaborer des outils de vulgarisation déclinables localement, à développer des argumentaires sur l'intérêt de préserver la biodiversité, adaptés aux différents publics visés, à mobiliser les vecteurs de communication et à organiser des formations, des actions de sensibilisation des acteurs.

L'atelier B du séminaire du 5 juillet avait pour objectif dans un premier temps d'identifier les cibles prioritaires et les moyens de la sensibilisation/mobilisation citoyenne sur la biodiversité, et dans un second temps de définir les rôles attendus de l'ARB.

### II - Les cibles prioritaires identifiées :

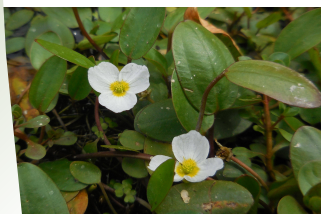
Les cibles de communication qui ont été les plus citées au sein de l'atelier sont les suivantes :

- les **citoyens** (population) : en tant qu'utilisateurs du territoire, acteurs de part leur comportement dans leur vie de tous les jours,
- les **agriculteurs**, en tant que gestionnaires de grands espaces,
- les **collectivités** aussi bien les agents que les élus, ces derniers ayant une capacité d'action et un rôle de relais à jouer,
- les **jeunes**, scolaires (CM1, collégiens, lycéens) ou hors cadre scolaire, qui seront les citoyens de demain.

### III - Principales actions à mettre en œuvre pour atteindre ces cibles :

Les participants à l'atelier B ont évoqué les actions suivantes qui permettraient de mobiliser et de sensibiliser les **citoyens** :

- développer une action Zéro pesticides pour les particuliers, en lien avec le réseau associatif local,
- créer des ateliers techniques, d'échange,
- travailler sur des éléments de langage,
- utiliser les réseaux sociaux (animation),
- créer des boîtes à outils,
- créer des groupes citoyens, des ambassadeurs ARB,
- développer la connaissance de la biodiversité à travers l'action culturelle.



Les principales actions évoquées pour toucher les **agriculteurs**, sont :

- la formation des agriculteurs dès la formation initiale mais également des agriculteurs en activité, intégrer des contenus spécifiques dans les formations professionnelles (CFA, lycées pros, écoles d'ingénieurs),
- la mise en réseau, les échanges de bonnes pratiques,
- la réalisation d'un bulletin d'information biodiversité, à l'image du bulletin de santé du végétal,
- la valorisation d'actions positives des agriculteurs dans les médias,
- le renforcement d'actions existantes menées par les chambres d'agriculture, les acteurs économiques, en lien avec certaines associations.

S'agissant des **collectivités**, un besoin de former les agents a été évoqué et une action consisterait à labelliser les actions de formation et à créer une cartographie des formateurs. Les élus pourraient quant à eux être mobilisés via :

- la communication sur les Inventaires de Biodiversité Communale (IBC),
- l'organisation de retour d'expériences,
- la mise en place d'¼ h vert sur la biodiversité dans les conseils communautaires,
- l'utilisation d'une terminologie plus accessible.

Enfin, les actions suivantes pourraient être intéressantes afin de mobiliser les **jeunes** :

- la mise en place d'une semaine de la biodiversité,
- l'organisation de classe « biodiversité » ou de stages spécifiques sur le temps de vacances pour les ados et les jeunes adultes,
- la création de jobs verts d'été,
- le recensement des outils existants et à créer : mallette pédagogique,
- la formation des enseignants,
- le partenariat avec l'éducation populaire.

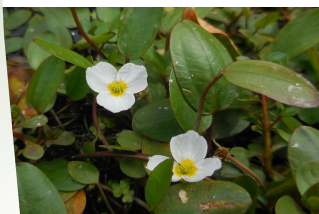
#### IV - Principaux arguments proposés

Auprès des **citoyens**,

- interdépendance entre l'humain et la biodiversité,
- préservation de la santé et du bien-être,
- amélioration du cadre de vie.

Auprès des **agriculteurs**,

- sauver leur outil de travail,
- amélioration la qualité environnementale et leur image,
- maintien des services gratuits rendus par la biodiversité,
- arguments scientifiques.



Auprès des **jeunes**,

- se reconnecter à la nature.

## V - Rôles attendus de l'ARB :

Les participants à l'atelier ont cité un grand nombre d'acteurs impliqués sur les thématiques de la communication, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne. Il est ressorti de l'atelier, que l'ARB ne doit pas faire à la place de ces acteurs mais bien jouer un rôle de facilitateur.

Elle est attendue notamment sur :

- le recensement des acteurs (annuaire) et leur mise en synergie,
- la recherche de financement, l'ingénierie financière, la mise en synergie,
- les contacts avec les acteurs institutionnels (éducation nationale, rectorat...) pour lancer de nouveaux projets,
- le recensement, la production / co-construction d'outils de communication,
- la capitalisation et la valorisation des expériences.

C'est un relais à la charnière entre l'ingénierie financière et l'ingénierie de projets.

## VI - Modalités d'animation de l'atelier :

L'atelier était organisé en trois étapes :

- une séquence de 40 minutes en groupes de 4 à 6 personnes pour réfléchir sur une stratégie de mobilisation : qui sensibiliser, pourquoi, comment ;
- une séquence de 20 minutes en groupes de 8 à 10 personnes pour prioriser les publics cibles et définir les rôles attendus de l'ARB ;
- une phase de restitution de l'ensemble des groupes.

Les travaux des groupes sont synthétisés dans le tableau joint.

